

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 17
Conseillers présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Affiché le 30 avril 2025

Conseil municipal du 29 AVRIL 2025

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, Mme GROSJEAN Michèle, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents excusés : M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, M. LUX Pierre qui donne pouvoir à M. MARTINI Matthieu, Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie, M. GASS Charles qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LASTHAUS, M. REYMUND Antoine, M. KRENCKER Julien.

Secrétaire de séance : M. URBAN Jean-Marc

2. OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE – EMBAUCHE D'UN AGENT CONTRACTUEL

Vu la vacance du poste d'agent de maîtrise,
Vu la nécessité de créer un poste d'adjoint technique pour compléter l'équipe technique,
Vu la candidature d'un agent non titulaire,

Il est nécessaire de créer cet emploi permanent d'adjoint technique pour pallier au déficit de l'effectif habituel du service technique et de décider que cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut pas l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 367 Indice majoré : 366 du grade d'adjoint technique échelon 1 pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à six mois, renouvelable 1 fois sous réserve de la publication de vacance de poste.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **Décide** la création d'un poste d'adjoint technique à partir du 7 avril 2025,
- **Décide** que le poste d'adjoint technique peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
C1216700344-20250505-2025290402-DE
Date de télétransmission : 05/05/2025
Date de réception préfecture : 05/05/2025